

Demande d'agent autorisé
(Accréditation - Producteur qui emballe seulement sa production)

**Pour la saison de commercialisation
2025-2026**



**LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC**

I Identification

Raison sociale : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Province : _____ Code Postal : _____ Téléphone : _____
Courriel : _____

II Durée de l'autorisation

1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026

555, boul. Roland-Therrien, bureau 365
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : (450) 679-0530 – Téléc. : (450) 651-1094
Courriel : memppq@upa.qc.ca
Site Internet : www.lapommeduquebec.com

III Genre d'activité

☐ Producteur qui emballe seulement sa production

Saison de commercialisation 2024-2025 :

- Nombre de minots de pommes du Québec transigés _____ minots
- Quel est le pourcentage « moyen » de pommes qui sont déclassées _____ %

Saison de commercialisation 2025-2026:

- Nombre de minots devant provenir de votre production de l'année _____ minots
- Période d'emballage pour la saison de commercialisation ; Début _____
Fin _____

IV Certification

Je, soussigné, pour et au nom du demandeur ci-haut mentionné, demande aux Producteurs de pommes du Québec, d'être reconnu comme agent autorisé, en vertu du Règlement sur la mise en marché des pommes du Québec, du Plan conjoint des Producteurs de pommes du Québec et de la Convention de mise en marché entre l'Association des emballeurs de pommes du Québec Inc. et des Producteurs de pommes du Québec. De plus, je m'engage à effectuer les retenues des contributions sur mes pommes en vertu des ordonnances sur le prélèvement des contributions des Producteurs de pommes du Québec et du règlement sur les contributions des Producteurs de pommes du Québec.

Date

Signature autorisée

À retourner avec le formulaire de l'agent autorisé

- ✓ Coût de l'accréditation 100 \$ + 5 \$ (T_{PS}) + 9.98 \$ (T_{VQ}) = 114.98 \$
- ✓ Photocopie d'une facture de client
- ✓ Paiement des contributions à date

Réservé aux Producteurs de pommes du Québec
